



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

saturnisme

Question écrite n° 34964

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la lutte contre le saturnisme infantile lié à l'habitat. La lutte contre le saturnisme infantile lié à l'habitat conduit à rechercher la présence de plomb dans les peintures anciennes. Or, le laboratoire national d'essais a réalisé une étude mettant en relief le fait que les appareils dotés d'un tube à rayons X présenteraient certaines limites techniques. Cependant, de nombreux professionnels de l'immobilier, utilisant ce type d'appareils, considèrent que la détection de plomb derrière un revêtement dense est, par nature, imprécise. En outre, une connaissance exacte de la valeur en concentration en plomb serait sans incidence sur l'éradication du saturnisme infantile, une fois qu'il est établi que cette dernière est de toute manière supérieure au seuil autorisé. En conséquence, il souhaite recueillir son sentiment à ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministère chargé de la santé a confié en 2003 au Laboratoire national d'essais (LNE) la réalisation d'une étude destinée à évaluer la fiabilité et les performances de six appareils. Les résultats de cette étude, rendus publics par un communiqué de presse du 21 janvier 2004, ont montré que les appareils équipés d'un tube à rayons X présentaient davantage de limites techniques que ceux munis d'une source radioactive. La circulaire du 10 février 2004 est venue préciser les conditions dans lesquelles il est recommandé d'utiliser les appareils à tube, dans l'attente de l'expertise complémentaire demandée à l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE). Une large information a été donnée sur ce problème, en particulier sur le site internet du ministère de la santé, www.sante.gouv.fr. Plus fondamentalement, le Plan national santé-environnement présenté par le Premier ministre le 21 juin 2004 fait de la lutte contre le saturnisme une de ses douze actions prioritaires.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34964

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1557

Réponse publiée le : 20 juillet 2004, page 5591